

PLAN GUIDE - Projet Urbain « Quartiers Est - 2030 »

Romans-sur-Isère

Localisation des fonctions et nouvelle constructibilité

- Locaux commerciaux existants occupés / vacants
- Equipements publics existants / services en RDC
- Localisation privilégiée de l'habitat
- Localisation privilégiée de surfaces commerciales / en RDC
- Localisation privilégiée de surfaces économiques

Principe de morphologie urbaine

- Limite de lot privé / résidentialisation à terminer
- Bâti conservé Bâti patrimonial (cité jardin J. Nadi)
- Espace public de représentation / (paysage urbain)
- Principe d'accès résidentiel et adressage
- Façade à valoriser
- Perspective paysagère soignée, depuis et vers le coeur du quartier

Principe de préservation et de valorisation de la nature en ville

- Espace végétal existant à conforter public (talus, allées, ...)
- Espace vert / de loisirs résidentialisé (privé)
- Parc public ou jardin / équipements (jeux, city-stade ...)
- Groupe d'arbres visibles d'axes vitrine / alignement structurant

Principe de desserte

- Maillage viaire
- Cheminements modes doux structurants
- Cheminements modes doux secondaires et de proximité

